

Assemblée générale du 24 septembre 2024

Le Foyer-Socio-éducatif du collège Denecourt est une association régie par la « loi 1901 », animée conjointement et bénévolement par des personnels et des élèves du collège.

Ses principaux buts sont : développer l'esprit d'entraide et de solidarité, favoriser l'épanouissement de chacun, animer des clubs spécialisés, améliorer les conditions de vie dans l'établissement et aider à la réalisation de projets pédagogiques. **Ses activités sont ouvertes à tous les élèves.**

Les statuts complets du F.S.E. peuvent être consultés sur le site du collège.

Bilan moral

Le bilan moral du F.S.E est positif.

De nombreux projets pédagogiques ont été réalisés grâce à la participation du FSE.

Participation aux voyages scolaires.

Sorties scolaires.

Matériel pour club le midi.

Soirées / Boom des 3ème, soirée contes...

Places de cinéma ou de bowling pour remercier certains élèves.

Cahiers d'activités pour les langues.

Autres ...

Nous reporterons ces aides ou d'autres pour l'année 2024 2025

L'apport financier du FSE est essentiellement constitué des dons des parents d'élèves et d'un pourcentage sur les photos de classe réalisées par le studio Lorelle.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

- Présentation du bilan des comptes pour l'année 2023-2024.
- Approbation du budget de l'association pour l'année 2023-2024.
- Projets pour l'année 2024-2025.
- Élection des membres du bureau, l'élection du bureau adulte 2024-2025 (1 Président, 1 Trésorier et 1 Secrétaire), l'élection du bureau élève 2024-2025 (1 Président, 1 Trésorier et 1 Secrétaire).
- Questions diverses.